

Le 27 Octobre 2010
À Montreuil,

Il faut cesser les affabulations et les approximations sur le photovoltaïque !

Pas un jour ne passe sans que des commentateurs soi-disant bien informés continuent à taper sur le même clou rouillé. Accusés : les tarifs d'achat du photovoltaïque qui seraient à eux seuls responsables de l'augmentation de 4% du prix de l'électricité réclamée par EDF.

Des erreurs de calcul

Compte tenu du mode de calcul actuel de remboursement des surcoûts, cela signifierait que près de 4 000 MW de systèmes seraient en service dans notre pays alors qu'il y en aura tout au plus 800 MW fin 2010, 5 fois moins ! Ces 4 000 MW correspondent à la « file d'attente » des projets pour lesquels une demande de raccordement a été déposée auprès d'ERDF, la filiale d'EDF qui gère les réseaux de distribution pour le compte des collectivités. Seule une faible part de ces projets sera réalisée, soit parce qu'il s'agit de demandes à visée purement spéculative, soit parce que les projets seront abandonnés. Faire comme s'ils étaient tous déjà en fonctionnement relève d'une manipulation.

En vérité, **le photovoltaïque pèse aujourd'hui 0,75% de la facture**, soit moins de 3 Euros par an pour un ménage moyen. Mieux : **la fameuse CSPE liée à l'obligation d'achat a été ... bénéficiaire pour EDF de 670 millions d'Euros en 2009¹**, à la plus grande satisfaction du groupe et de ses actionnaires.

Il faut savoir que les fluctuations du coût de l'électricité renouvelable sont dues pour l'essentiel aux variations du prix de l'électricité sur la bourse européenne qui sert de référence au calcul de la compensation versée à EDF. Cependant, **toutes les sources d'électricité renouvelables seront rentables à plus ou moins long terme** : dès aujourd'hui pour la petite hydraulique, demain pour l'éolien, d'ici quelques années pour la biomasse, le biogaz et le photovoltaïque.

Dans le cas de ce dernier qui délivre sa production directement sur les points de consommation, le calcul du surcoût photovoltaïque par référence à un prix de gros sur un marché international très fluctuant n'est de toute évidence pas adapté. Un mode de calcul prenant pour référence le prix de détail comme en Allemagne refléterait bien mieux la réalité et réduirait immédiatement de 15 à 20% le montant de la CSPE correspondante.

Quoiqu'il en soit, **la baisse rapide des coûts du photovoltaïque permettra d'atteindre la compétitivité avant 2020**, ce qui garantit au consommateur le caractère temporaire de l'aide somme toute modique qu'il apporte via les tarifs d'achat, et à la collectivité un excellent retour sur investissement à moyen terme.

Une indignation bien sélective

On oublie par ailleurs de s'émouvoir d'autres dépenses qui affectent bien plus fortement les comptes d'EDF, par exemple **le « Tarif Agent » qui permet aux salariés et retraités de l'entreprise de se fournir à très bas prix en électricité**, une mesure financée elle aussi par les consommateurs qui a coûté en 2009 plus de 1,1 milliard d'Euros pour les seuls retraités, probablement autant pour les actifs².

¹ Effet prix positif sur le coût des obligations d'achats, net de CSPE in Présentation résultats groupe EDF 2009

² Source : comptes annuels d'EDF 2009

De telles sommes ne seraient-elles pas bien mieux utilisées pour combattre réellement la précarité énergétique ou contribuer à rénover un réseau de distribution notoirement déficient et le préparer à devenir enfin vraiment « intelligent » ?

Un investissement rentable à terme

Obsédés par une volonté systématique de dénigrement, on passe sous silence les bénéfices certains à court, moyen et long terme du développement du photovoltaïque : au-delà des **10 000 emplois créés ces dernières années** dans la filière proprement dite, il faudrait aussi compter les **milliers d'emplois et les centaines de millions d'Euros de chiffre d'affaires des grandes entreprises françaises** qui fournissent produits et services à une industrie mondiale en pleine croissance.

Si l'on veut tirer pleinement profit des efforts de recherche menés notamment par le CEA au sein de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES), mais aussi si l'on souhaite attirer des investissements étrangers sur notre territoire, **nous avons absolument besoin d'un marché national dynamique et prévisible.**

Pourquoi refuser à nos entreprises la possibilité de se développer sur l'un des secteurs les plus prometteurs du siècle qui s'ouvre et accepter dans le même temps de dépenser des milliards d'Euros dans le projet ITER sans aucune perspective de production d'électricité avant plusieurs décennies ?

Décidément, les pourfendeurs mal avisés du photovoltaïque feraient mieux de prendre leur calculatrice et de chausser des lunettes qui leur permettent de voir plus loin que le bout du nez des intérêts immédiats supposés de notre « champion national ».

Faute de quoi ils contribueront à mettre de moins en moins lentement et de plus en plus sûrement notre pays hors-jeu d'un défi industriel et social parmi les plus stimulants de notre époque.

Contacts Presse

Marc JEDLIZCKA (HESPUL) – 04.37.47.80.96 – marc.jedliczka@hespul.org
Raphaël CLAUSTRE (CLER) – 01.55.86.80.06 – raphael.claustre@cler.org